



**PROPOSITION COMMERCIALE : CERTIFICATION QUALIOPI  
SELON LE REFERENCIEL NATIONAL QUALITE**  
**Des actions concourant au développement des compétences**  
**Audit initial et audit de surveillance**

- Conditions générales version : D
- Règles de certification de systèmes de management version : P
- Annexe 1 : Liste des documents à retourner à la signature

---

## **CAROLINE DECRE**

**Dossier N°RNQ-23/03/1900-1**

**Proposition établie le : 28/03/2023**

**Suivie par : Mylène ELARD**

**Email : [direction.administrative@lqs.fr](mailto:direction.administrative@lqs.fr)**

**Téléphone : 04.94.06.19.90 ou 06.51.00.19.12**

---

## PROPOSITION COMMERCIALE

Food'n Co Learning  
 28 rue Eugénie Cotton  
 44800 Saint Herblain  
 Contact : Caroline Decré  
 Fonction : Formateur et dirigeante  
 Courriel : cdecre.consultations@gmail.com  
 Téléphone : 0677831231

Dossier N°RNQ-23/03/1900-1  
 N°NDA : 52440990844  
 SIRET : 84427645100011

### ➤ Champ et périmètre de votre certification

Référentiel pour la certification : **Certification QUALIOPI selon le REFERENTIEL NATIONAL QUALITE** dans sa version en vigueur.

Programme de certification :

- Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du Code du Travail
- Guide de lecture du Référentiel national qualité, publié sur le site du ministère de Travail dans sa dernière version en vigueur
- Ordonnance n°2020-387 du 1 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle
- Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle.
- Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs.
- Guide de lecture du Référentiel Nation Qualité dans sa dernière version, publié sur le site du Ministère de Travail

### ➤ Sites à auditer

**Audit du siège : 28 rue Eugénie Cotton 44800 Saint Herblain**

Nombre de site complémentaire : 0

Adresse des sites complémentaires :

### ➤ **Chiffre d'affaires annuel en formation déclaré concerné :**

<150 000€    >150 000€ et <750 000€    >750 000€

### ➤ **Catégorie(s) d'action concernée par la certification :**

- Actions de formation
- Bilans de compétences (BC)
- Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)
- Actions de formation par apprentissage (AFA)

**Certification CNEFOP détenue et en cours de validité au moment de l'audit initial de certification selon le Référentiel National Qualité.** :  OUI  NON

Application du critère de réduction de temps applicable aux certifications CNEFOP.

➤ **Notre offre technique et commerciale :**

Le calcul de temps est effectué selon l'**Arrêté du 6 juin 2019** relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail.

Le présent contrat est établi selon les déclarations que l'organisme a faites sur son « Formulaire d'informations – Certification RNQ Qualiopi ».

**Un cycle de certification est constitué par :**

- la succession de la décision positive de recevabilité, d'un audit initial puis un audit de surveillance avant le 1er renouvellement, soit 3 ans.
- ou la succession de l'audit de renouvellement et d'un audit de surveillance avant un nouveau renouvellement soit 3 ans.

	Nombre de jours	Nombre d'auditeur alloué	Montant € HT
<b>Audit initial :</b>			
En présentiel	1 jour	1	925€
	Nombre de site complémentaire audité* : 0		
Suivi administratif et édition d'un certificat original			Offert
<b>Remise commerciale</b>			<b>75€</b>
<b>Total année n</b>			<b>850€</b>

<b>Audit de surveillance : entre le 14<sup>ème</sup> et le 22<sup>ème</sup> mois suivant la date d'obtention de la certification</b>			
En présentiel ou à distance	0.5 jour	1	500€
	Nombre de site complémentaire audité* : 0		
Suivi administratif de la certification			Offert
<b>Total année n + suivi</b>			<b>500 €</b>

**TOTAL sur 3 années 1 350.00€ HT TVA : 20.00 % soit 1 620.00 € TTC**

Tarif pour un cycle de 3 ans, comprenant l'édition du certificat Qualiopi et les frais d'accréditation Cofrac.

\*Hors frais de déplacement

➤ **Frais de déplacement**

- Frais de déplacement offert 50 km autour de Paris

- 250€ net maximum (optimisation des déplacements des auditeurs, période d'audit, etc.), le montant réel sera facturé.
- Au réel pour la Corse et les DOM-TOM sauf l'île de la Réunion (facturation des frais de route uniquement sur l'île depuis le domicile de l'auditeur)

➤ **Audit à distance = pas de frais facturés**

- LQS rappelle que la dérogation prévue par l'arrêté du 30 décembre 2021 n'est plus applicable à compter du 1er juillet 2022, et que par conséquent les audits initiaux devront donc être réalisés sur place conformément à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit.
- Les frais de connexion pour l'audit à distance (accès internet, téléphone, etc...) restent à la charge *du client*.

➤ **Audit de surveillance :**

Par principe l'audit de surveillance est réalisé à distance, sauf dans les cas suivants, où il sera réalisé sur site, en présentiel :

- Réclamations clients faites auprès de LQS, du COFRAC ou d'un financeur
- Résultat d'une analyse de risque issu de l'audit précédent (cf. Annexe 1 Rapport d'audit initial / renouvellement)
- Pour les organismes multisites, échantillonnage sur un ou plusieurs sites à l'initiative de l'organisme certificateur et en fonction des trois cas précités.
- Dans le cas de transfert, audit initial réalisé à distance

➤ **Audit complémentaire le cas échéant :**

Si le nombre de Non-conformité (majeures et mineures) est supérieur à 8, Label Qualité Système se réserve le droit d'effectuer un audit complémentaire. En fonction du temps supplémentaire nécessaire pour la vérification des plans d'actions et des éléments de preuves, cet audit donnera lieu à l'établissement d'un avenant au contrat et sera facturé (500€ la demi-journée).

➤ **Fourniture des prestations :**

- Frais d'ouverture de dossier : **offert**.
- Frais de gestion annuelle du dossier incluant les frais d'utilisation du logo LQS ainsi que l'inscription sur la base de données mondiale des entreprises certifiées par notre organisme : **inclus**.
- Les frais indiqués n'incluent pas un éventuel audit complémentaire (cf. règle de certification).

**Certificat émis pour un cycle de 3 ans.**

La réédition d'un nouveau certificat (certificat supplémentaire, changement de périmètre, adresse, ...) sera facturée à hauteur de 75,00 € HT.

➤ **Changement des règles de certification ou de la réglementation :**

En cas de changement des documents suivants :

- Conditions générales
- Règles de certification de systèmes de management
- Ou du changement de la réglementation

Un avenant au contrat sera réalisé lorsque les modifications ont un impact direct sur les termes du contrat existant.

➤ **Les conditions générales de la certification**

Les conditions générales de vente sont annexées au présent document et sont applicables pour toute la durée du cycle de certification

La facturation des audits interviendra à l'issue de chaque audit (audit initial / renouvellement et audit de surveillance)

**Pour l'audit initial, une facture d'acompte de 40% sera établie à la signature de la proposition commerciale. Le règlement de l'acompte doit intervenir au plus tard 21 jours avant l'audit. La facturation du solde interviendra à l'issue de l'audit initial avec un règlement avant la remise du certificat Qualiopi.**

Soit :

- 1<sup>ère</sup> échéance de paiement : 40% de l'audit initial / renouvellement et le solde à la fin de l'audit de certification.
- 2<sup>ème</sup> échéance de paiement : à la fin de l'audit de surveillance entre le 14<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> mois.

### Action Ecologique

La TERRE est notre unique demeure, agissons maintenant pour la sauvegarder.

Label Qualité Système est un membre fondateur de l'association Agir Pour la Terre vous propose de prendre en charge votre adhésion (Montant = 12.74 €) pendant toute la durée du contrat sans changer le montant du devis.

- Vous acceptez d'adhérer à Agir Pour la Terre :

Oui    Non

- Vous acceptez la plantation d'un arbre offert par Label Qualité Système :

Oui    Non

**Plus d'informations voir le site : [agirpoulaterre.org](http://agirpoulaterre.org)**

Condition de règlement : Par virement bancaire – RIB ci-après. Merci de bien vouloir indiquer votre N° de facture dans l'ordre de virement.

BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE				
Titulaire du compte/Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).		
<b>SAS LABEL QUALITE SYSTEME</b>		Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.		
<b>ZE DES PLAYES</b>		This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
<b>25 AVENUE DE BERLIN</b>				
<b>83500 LA SEYNE SUR MER</b>				
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identification Code)		
<b>FR76 1460 7003 8360 8212 0198 679</b>		<b>CCBPFPPMAR</b>		
Code Banque	Code Guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation/Paying Bank
<b>14607</b>	<b>00383</b>	<b>60821201986</b>	<b>79</b>	<b>BPMED SIX FOURS PLAGES</b>

Le contrat est valable pour 3 ans.

Les conditions de résiliation sont définies dans les conditions générales de vente.

➤ **Acceptation de l'offre**

Cette offre de prix est valable 3 mois à partir de la date indiquée ci-dessous.

L'acceptation de cette proposition vaut également acceptation de l'ensemble des conditions générales de certification de Label Qualité Système (conditions générales et règles de certification en vigueur) et acceptation de la communication de ses informations à des tiers faisant partie du processus de certification (organismes de certification, autorités,...). (Documents annexés)

Le client accepte que LQS utilise son logo et/ou son nom dans le cadre de la mise à disposition au public des informations non confidentielles liées à la certification Qualiopi.

Le 28/03/2023  
Le Président  
Joseph BUSCAINO

Pour :  
Date :  
Nom :  
Fonction :



Visa et cachet de l'organisme précédés de la mention « lu et approuvé »

Exemplaire à nous retourner signé par mail ou par courrier à :

**direction.administrative@lqs.fr**  
**Label Qualité Système, ZA des Playes, 25 Allée de Berlin, 83500 La Seyne sur mer**

**ANNEXE 1**  
**LISTE DOCUMENTS A NOUS RETOURNER AVEC LA PROPOSITION**  
**COMMERCIALE SIGNEE**

- Copie de votre déclaration d'activité (n°NDA) ou copie de la demande d'enregistrement de la déclaration d'activité
- Votre KBISS ou avis SIREN datant de moins de 3 mois.
- Votre dernier Bilan pédagogique et financier (BPF) ou une attestation sur l'honneur déclarant votre chiffre d'affaires sur l'année écoulée pour les nouveaux organismes (nouvel entrant).
- Présentation de votre activité
- Règlement intérieur
- L'organigramme (si plus de trois personnes)
- L'adresse du lieu où se déroulera l'audit si différent du site principal.
- La période souhaitée de l'audit : N° de la semaine, les jours où vous n'êtes pas disponible en semaine (ex: audit non possible les mercredis...) ou au contraire ceux où vous préférez que nous intervenions.
- Si vous êtes déjà certifiés CNEFOP : le certificat en cours de validité.
- Toute information que vous souhaiteriez nous signaler